



**FRANCE
FRATERNITÉS**

104 rue du Ruisseau

75018 Paris

01 42 51 96 95

secretariat@france-fraternites.org

www.france-fraternites.org



Dynamiseur de solidarités

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019/2020

UN PROJET ASSOCIATIF

France Fraternités, créée en 2015, est une association laïque qui vise à renforcer le tissu de solidarité sociale grâce à des dispositifs de protection en direction des publics de tous âges, de toutes confessions et de toutes origines que leurs conditions discriminent, marginalisent et vulnérabilisent.

Elle agit dans les domaines essentiels qui permettent de créer ou de reconstruire des liens sociaux: éducation, formation, santé, logement, emploi, culture...

France Fraternités, en s'engageant à corriger les inégalités, est un outil d'aide à la réussite d'une intégration citoyenne, à la refondation d'un pacte social aujourd'hui malmené.

UN MÉDIA SOCIAL D'ÉDUCATION POPULAIRE

France Fraternités est producteur, diffuseur et promoteur de plusieurs centaines de vidéos, d'articles de presse et d'outils pédagogiques de formation et d'éducation populaire. Le site et les réseaux, Facebook, Instagram, YouTube, sont quotidiennement mis à jour.

» Une ligne éditoriale

Notre objectif est de prévenir les radicalités, de lutter contre les extrémismes et les discours de haine. Nos contenus sont produits et choisis pour y travailler en amont : ils valorisent la solidarité et la bienveillance, développent l'esprit critique, décryptent et transmettent les valeurs de la République et favorisent l'engagement citoyen.

Notre média social promeut un contre-discours qui s'oppose à la haine en ligne et propose des outils pour transmettre les valeurs républicaines

» Des publics

Les jeunes : nos vidéos, formats courts, souvent ludiques (gifs) sont réalisées à leur intention et adaptés au format Instagram afin de multiplier les diffusions. Des actions leurs sont spécifiquement destinées, comme le concours de films courts « un article, un film », basé sur la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH)

Les « passeurs de sens », la communauté éducative au sens large : elle est à même de transmettre, de faire partager nos analyses et décryptages aux jeunes de leur entourage.

» Des ressources en ligne

Nos différents canaux proposent de nombreux articles et vidéos qui, archivés par thématique, constituent de précieuses ressources facilement accessibles à partir du site.

Parmi nos collections vidéo : « [Kiffe la République](#) » et « [Chez moi en France](#) », deux séries ludiques (gifs). Elles décryptent de manière synthétique et claire les

valeurs de la République, notamment la laïcité, et les discours extrémistes pour mieux les démasquer.

Les séries « [Je suis française](#) », « Je suis la France », « [Figures de l'engagement](#) » « Artistes en France », sont des portraits de jeunes, d'artistes, issus de l'immigration aux parcours - sociaux, identitaires, professionnels - réussis : des discours positifs qui permettent de lutter contre les discriminations qui frappent souvent nos compatriotes issus de l'immigration.

» Des outils pédagogiques : **Allô Marianne et Ensemble en France**

« [Allô Marianne](#) » est un parcours tout en images de formation aux valeurs de la République à destination d'un public jeune. Des vidéos courtes et amusantes, de l'analyse de publicités au décryptage de tableaux classiques et de caricatures en passant par des quizz, Allo Marianne est une ressource pour la communauté éducative.

« [Ensemble en France](#) », MOOC de décryptage des valeurs de la société française destiné aux primo arrivants, comprenant une cinquantaine de vidéos, a été élaboré en partenariat avec divers acteurs dont France terre d'asile.

» Des ateliers « républicains »

« Allo Marianne » et « Ensemble en France » parcours accessibles en ligne, servent aussi de support à l'animation d'ateliers, notamment sur la Laïcité. Proposés par les formateurs de France Fraternités, ils sont gratuits et s'adressent à des jeunes et/ou des éducateurs de Centres d'Action Sociale, Réseaux d'éducation populaire ou d'associations de terrain engagées dans un travail d'éducation citoyenne.

» Des partenariats

France fraternités avance depuis sa création en tissant de nombreux partenariats, institutionnels ou associatifs (liste non exhaustive) : Dilcrah, Mairie de Paris, ministère de la ville, de l'intérieur, Fondation de l'Islam de France, Campus Lumières d'Islam, Institut des Cultures de l'Islam, ACHAC, Coexister, France-terre-d'asile, Civic Fab/What The Fake, L'EMC-Ecole

d'audiovisuelle de Malakoff, la Fédération Alma, les CEMEA, IRTS Paris Ile de France, Play Bac Presse, Mon Quotidien, la Société d'Astronomie Française, Fondation Heinrich Böll, Gynécologie sans frontières, Urgence Darfour...

France Fraternités est membre de l'IDAF, l'Institut des Dirigeants d'Associations et Fondations.

DES ACTIONS SOLIDAIRES DE TERRAIN : LES « LAB FRATERNELS »

Pour France Fraternités les territoires sont des lieux de « faire ensemble ». Pour réduire la concurrence des pauvretés et dynamiser les économies locales dans des zones fragilisées, elle fait pousser, depuis 2018, des « Lab fraternels ».

» Un lab fraternel, c'est quoi ?

Un concept innovant et pourtant simple, capable d'apporter des réponses à ceux qui disent : On accueille des pauvres venus d'ailleurs et pourquoi, moi, qui suis pauvre aussi, je n'ai droit à rien ?

Le premier Laboratoire Fraternel de Bray sur Seine (77), n'est pas qu'un établissement médicosocial de plus, un autre Centre Provisoire d'Hébergement pour réfugiés statutaires : le Lab fait bénéficier la population d'accueil des services offerts à la population accueillie, réfugiée.

Les questions qui se posent aux deux populations sont en effet souvent identiques : mobilité, fracture numérique, accès à l'emploi, prise en compte des vulnérabilités notamment de genre en travaillant prioritairement sur la grande cause du quinquennat : l'égalité Femmes-Hommes et en prévenant les violences faites aux femmes ...

Le lab est un dispositif gagnant/gagnant : il permet une meilleure intégration socioculturelle des réfugiés, notamment parce qu'ils côtoient davantage le quotidien des « locaux », et leur présence permet de créer de synergies. Et, si le Lab permet de faire changer le regard des « natifs » sur les migrants, il leur offre aussi les possibilités d'une « ré-affiliation » sociale.

Avec ce Lab, France Fraternités réaffirme, en s'engageant sur le terrain comme elle le fait en ligne avec son média social, l'urgence et la nécessité de lutter contre la xénophobie, les extrémismes et le refus de l'altérité.

France fraternités ce sont des conférences, des débats, un festival du film court consacré aux droits de l'Homme, des ateliers (voir ci-dessous) et des rencontres...

Vivre avec la laïcité et savoir la transmettre

LES ATELIERS DE FRANCE FRATERNITÉS

Véritable outil de liberté et du vivre ensemble, la laïcité est parfois perçue comme un outil d'exclusion. Elle dérouté certains dans leur quotidien quand d'autres ont besoin de renouer avec les essentiels de la laïcité pour mieux la transmettre et parvenir à déconstruire les discours qui s'y opposent.

France fraternités propose à ceux qui s'interrogent ou veulent changer les perceptions, des ateliers de 2 heures **gratuits, adaptés à différents publics** :

» **Adolescent**

Comprendre pourquoi le principe de laïcité a été adopté en France, dans quel contexte historique et saisir combien elle est encore le garant d'un épanouissement au sein de la République est important pour les jeunes.

A partir d'un travail en sous-groupes et de restitution collective il s'agira de permettre à chacun et à chacune de véritablement comprendre pourquoi la laïcité les protège et leur permet de vivre librement au quotidien.

» **Adultes issus de la communauté éducative**

La laïcité, garant du vivre ensemble, de la liberté absolue de conscience et du droit de chacun de pouvoir pratiquer la religion de son choix, est régulièrement remise en cause comme étant soit discriminante, soit trop laxiste. Comment répondre face à l'utilisation « polémique » de ce principe ou face à son dévoiement ?

Cet atelier permet de prendre de la hauteur vis-à-vis des actualités brûlantes sur la question et de mieux saisir comment la laïcité protège les citoyens et les citoyennes au quotidien.

» **Bénévoles accompagnant les étrangers dans leur parcours d'intégration.**

Les personnes primo-arrivantes sont souvent confrontées à des incompréhensions ou mécompréhensions face aux codes de la société française et notamment face à la Laïcité, souvent perçue comme très complexe. Cette formation, destinée aux accompagnateurs de migrants en phase d'intégration, propose des pistes pour animer des ateliers sur la laïcité, dans une perspective interculturelle.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDÉ PAR



Pierre Henry

06 03 22 65 25

pierre.henry@france-fraternites.org

MEMBRES FONDATEURS

Florence Bray, Jean Christophe Frachet, Jean Luc Gonneau,
Pierre Henry, Brigitte Martinez, Selim Ben Abdeselem .

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ DE

Selim Ben Abdeselem

Florence Bray

Xavier Demaison, *président du comité d'honneur*

Laurence Dermenonville

Jean Christophe Frachet

Jean Luc Gonneau, *secrétaire général*

Yvain Giraud

Abel Hermel

Emna Khaldi

Guillaume Landry

Guillaume Schers

Jean Marc Sirejols *trésorier*

Benoit Sourty

Slimane Tirera

Le laboratoire fraternel

France fraternités

Directeur

33 avenue de la libération
77480 Bray sur seine



Emmanuel Marcadet
01 64 00 10 53

« LE LAB FRATERNEL » est composé de plusieurs dispositifs qui viennent s'articuler dans un seul établissement. Pour exemple nous développons ici la présentation du centre provisoire d'établissement. Le lab fraternel comprend un dispositif qui s'inscrit dans la grande cause du quinquennat sur la prévention des violences faites aux femmes et l'égalité femmes- hommes.

1/ Présentation du CPH

Modalité d'hébergement:

Le CPH est un centre éclaté de 80 places dont 30 sont réservées pour des femmes vulnérables

Date d'ouverture:

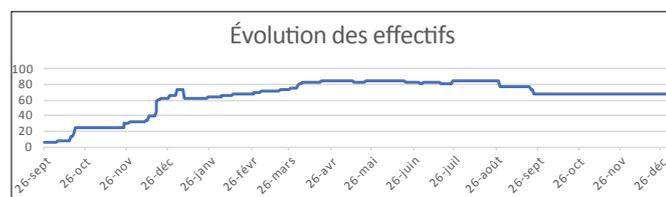
Le CPH DE BRAY SUR SEINE a été créé le 1^{er} octobre 2018.

Capacité initiale de 80 places.

2/ Population du CPH

2.1/ Évolution du taux d'occupation

	2018	2019
Nombre de places	80	80
Nombre de jours d'ouverture	92	365
Nombre de journées théoriques	7360	29 200
Nombre de journées réalisées	2800	27 871
Taux d'occupation	38,04	95,44



En 2019, le taux moyen d'occupation du CPH DE BRAY SUR SEINE est de 95,44 %, le taux de rotation sur l'année est de 87,12 %.

Taux d'entrée: Le taux d'entrée est égal au nombre des entrées totales de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100. Soit $(53/66)*100=80,30\%$

Taux de sortie: Le taux de sortie est égal au nombre des départs de l'année rapporté aux effectifs totaux de début d'année et multiplié par 100. Soit $(50/66)*100=75,76\%$

Taux de rotation: Le taux de rotation est égal à la somme du taux d'entrée et du taux de sortie divisé par 2 soit $(80,3+75,76)/2=78,03\%$

Taux d'occupation : une croissance progressive

La création de nouveaux CPH en Seine-et-Marne, répond à la volonté politique d'apporter plus de fluidité dans le parcours des réfugiés et de leur permettre une meilleure intégration.

Même si l'OFII, en charge de l'orientation des réfugiés vers les CPH, a œuvré pour assurer des orientations, en organisant des réunions de présentation des nouveaux CPH aux CADA, il s'est avéré, qu'il faille faire feu de tout bois afin que ces orientations se concrétisent. La meilleure méthode a consisté à nouer des relations de proximité avec les travailleurs sociaux afin de leurs expliquer l'intérêt pour « leurs protégés » de venir au Lab Fraternel.

Par ailleurs, l'exploitation des 30 places réservées pour les femmes vulnérables a pris du temps. L'élaboration de la méthodologie d'orientation des femmes vulnérables s'est faite en cours d'année. Le partenaire principal du lab est à ce jour le « Bus des femmes ».

2.2/ 119 personnes entrées sur la période du 1^{er} octobre 2018 au 31 décembre 2019

A. RÉPARTITION : DES ORIENTATIONS FAMILIALES ET FÉMININES

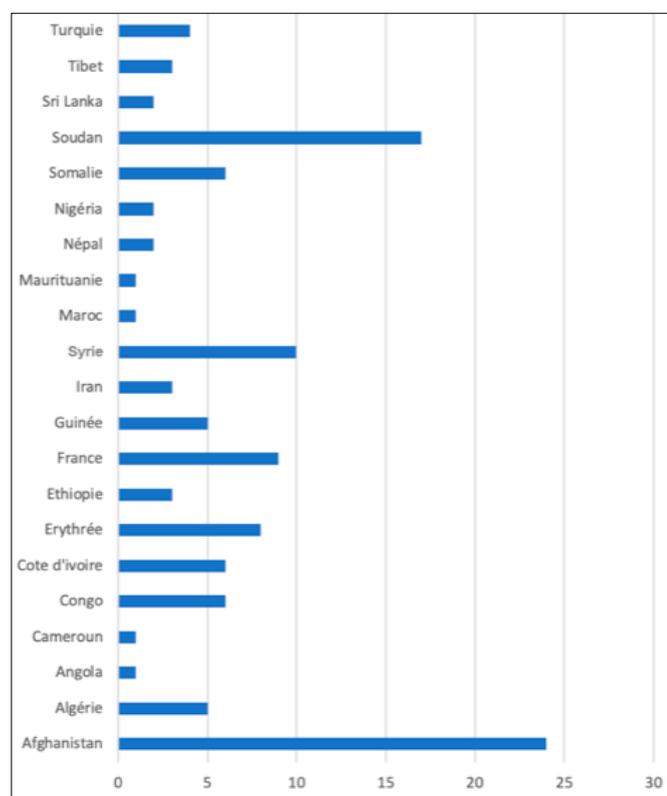
	Ménages	Adultes	Enfants	Total
Familles	9	18	29	47
Familles monoparentales	9	9	15	24
Femmes isolées	13	13		13
Hommes isolés	35	35		35
Total	66	75	44	119
		63,0%	37,0%	

Les adultes sont représentés par 58,7% d'hommes (44) et 41,3% femmes (31).

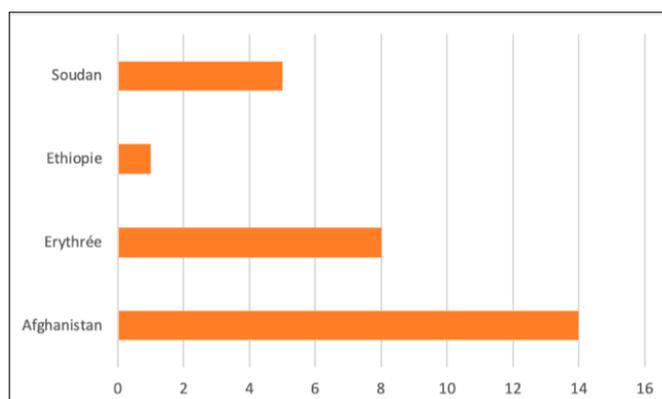
Les femmes vulnérables représentent la somme des adultes femmes isolées et familles monoparentales soit 22 femmes (9+13) soit 30% des adultes.

Dans le dispositif spécifique d'accompagnement des femmes vulnérables (30 places) nous ajoutons les enfants, soit 15 individus de plus, ce qui fait un total de 37 personnes.

Répartition par nationalité



B. LES HOMMES ISOLÉS



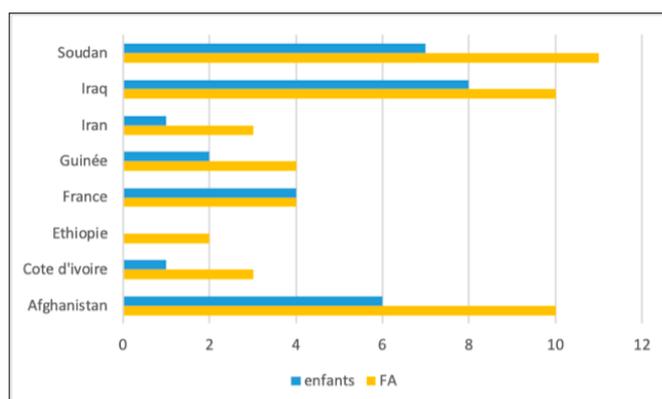
Les hommes isolés représentent 23,5% des entrées (28/119)

- Sur les 28 Hommes Isolés,
 - 14 (50%) sont Afghans,
 - 5 (17,8%) ont été orientés par l'Organisation Internationale de la Migration,
 - 1 était sur l'Aquarius.
- 16 (57%) ont moins de 25 ans.

Le Lab Fraternel alloue 50€ par semaine à chaque Homme isolé de moins de 25 ans.

Ils sont logés en cohabitation dans des appartements de type T3 et T4 et 2 par chambre, dans certains cas (pb psy, ronflement, addictions ...) il a été nécessaire de limiter à 1 personne par chambre.

C. LES FAMILLES



	Ménages	Adultes	Enfants
Afghanistan	2	4	6
Côte d'Ivoire	1	2	1
Ethiopie	1	2	1
Guinée	1	2	2
Iran	1	2	2
Syrie	1	2	8
Soudan	2	4	9
Total	9	18	29

Les familles accueillies sur le Lab Fraternel sont logées de manière indépendante dans des logements adaptés selon la configuration familiale, à l'exception des couples avec 1 enfant qui sont dans ce cas en collocation avec une autre famille de même composition dans un T4.

Les femmes

5 familles (55% des familles) avaient un enfant de moins de 24 mois, cela a un réel impact sur la liberté des femmes à suivre les cours. Un réel travail a été engagé afin d'échanger avec les familles sur la place de la femme dans la société française. Des partenariats sont en train d'être tissés pour faciliter leur accès à l'emploi.

Les enfants

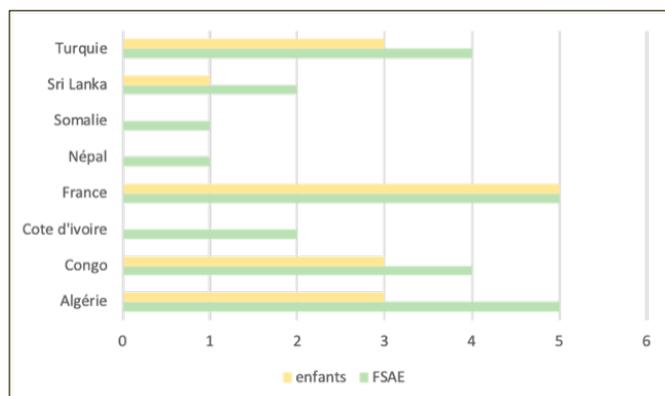
5 enfants (28 %) moins de 24 mois.

Les enfants sont scolarisés de la maternelle jusqu'au collège.

Les enfants plus âgés ne sont pas scolarisés, ils sont traités comme des jeunes adultes (-25 ans).

Des contrats avec des assistantes maternelles ou des crèches permettent à la fois de libérer les femmes et ainsi leur permettre l'accès à la formation ou à l'emploi. Ces actions permettent aussi aux enfants d'acquérir de meilleurs apprentissages du français.

D. LES FAMILLES MONO-PARENTALES FEMMES VULNÉRABLES



	FSAE	enfants
Algérie	2	3
Congo	1	4
Côte d'Ivoire	2	2
Népal	1	1
Somalie	1	1
Sri Lanka	1	1
Turquie	1	3
Total	9	15

• Les familles monoparentales représentent 20,2% des orientations (24/119).

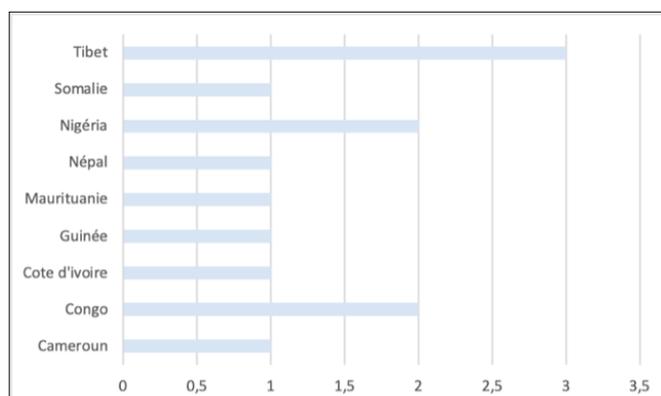
• Les familles monoparentales accueillies sur le Lab Fraternel sont logées de manière indépendante dans des logements adaptés selon la configuration familiale, à l'exception des jeunes mamans avec 1 enfant qui sont dans ce cas en collocation avec d'autres familles mono-parentales dans un T4 ou T5.

• 5 enfants (33%) avaient moins de 24 mois, sur l'ensemble du public accueilli 10 enfants avaient moins de 24 mois, le travail sur la parentalité fut nécessaire.

Les enfants sont scolarisés de la maternelle jusqu'au collège.

Les enfants plus âgés ne sont pas scolarisés, ils sont traités comme des jeunes adultes (-25 ans).

E. LES FAMILLES ISOLÉES - FEMMES VULNÉRABLES



Les Femmes Isolées sont logées en cohabitation dans des appartements de type T4 ou T5 avec chacune une chambre.

• Femmes Isolées représentent 10,9% des orientations (13/119)

• Origine :

↳ Thibet, Nigeria, Congo

La moyenne d'âge est de 35 ans

↳ 3 (23%) ont moins de 25 ans.

↳ 1 (7,7%) a plus de 65 ans.

↳ La moyenne d'âge des autres est de 35 ans.

Les fragilités psychologiques et de santé sont importantes.

2.3/ Le nombre de personnes sorties en 2019 est de 50, soit 22 ménages

	Ménages	Adultes	Enfants	Total
Familles	5	10	20	30
Familles monoparentales	2	2	3	5
Femmes isolées	1	1		1
Hommes isolés	14	14		14
Total	22	27	23	50
		54,0 %	46,0 %	

Les adultes sont représentés par **70,4 % d'hommes (19)** et **29,6 % femmes (8)**

Type de sorties : 66 % en logement social

33 en logement autonome du parc social (66 %)

- ↘ 10 en logement autonome du parc privé (20 %)
- ↘ 5 en Foyer de jeunes travailleurs (10 %)
- ↘ 2 en solution individuel (4 %)

Vers quelle destination : 56 % hors Seine-et-Marne

- ↘ **22 hors IDF (44 %)**
- ↘ 22 en Seine-et-Marne (44 %)
- ↘ 6 en IDF – 94, 95 et 75 (12 %)

Avec un dispositif de sortie pour 40 %

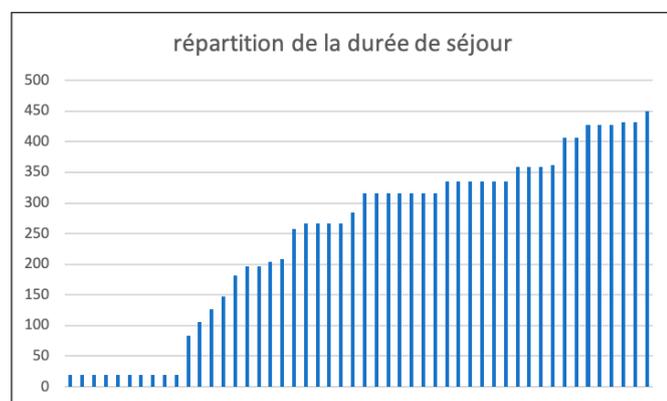
20 personnes sont sorties dans le cadre de dispositifs spécifiques (40 %)

- ↘ 11 avec la DIHAL (22 %)
- ↘ 4 avec Pro Emploi (8 %)
- ↘ 3 avec Hope (6 %)
- ↘ 2 avec l'AFPA (4 %)

Durée de séjour moyen de 303 jours

En prenant en considération que 40 des 50 personnes sorties

(1 famille de 10 n'est restée que 20 jours) la moyenne du séjour est de 303 jours.



A. LES HOMMES ISOLÉS

- 14 Hommes Isolés sont sortis du CPH.
- L'âge ne fut pas un critère discriminant
- Avec 8 sorties sur 16 entrées des moins de 25 ans, le taux de sortie des moins de 25 ans est de 50 %. Avec 10 sorties sur 19 entrées des plus de 25 ans, le taux de sortie des plus de 25 ans est 52,6 %.

Vers quel type de logements :

33 % en logement Social

- ↘ 6 en logement autonome du parc social (33 %)
- ↘ 5 en Foyer de jeunes travailleurs (28 %)
- ↘ 2 en logement autonome du parc privé (11 %)
- ↘ 1 en solution individuel (5 %)

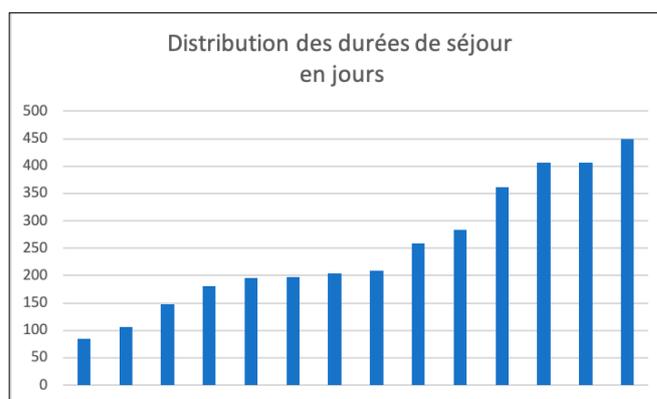
Vers quelle destination : 43 % hors Seine-et-Marne

- ↘ 8 en Seine-et-Marne (57 %)
- ↘ 5 en IDF – 94 et 95 (36 %)

Avec un dispositif de sortie pour 64 %

- ↘ 4 pro emploi (100 %)
- ↘ 3 Hope (100 %)
- ↘ 2 AFPA (100 %)

Durée de séjour moyen de 249 jours



Les Hommes Isolés ont moins accès au parc social, ce qui s'explique par la pénurie de petits logements.

Les HI sont mobilisables pour quitter la Seine-et-Marne mais pas l'île de France.

Les dispositifs de sortie (HOPE, Pro Emploi, AFPA) sont monopolisés par les Hommes Isolés.

Les hommes isolés dépassant les 9 mois sont pour 50 % d'entre eux issus des ré-installés arrivés depuis moins d'un an, et globalement issus de la corne de l'Afrique.

B. LES FAMILLES MONO-PARENTALES FEMMES VULNÉRABLES

- 2 ménages pour 5 personnes.
- Plus précisément les familles étaient constituées de 3 et 2 individus.

Vers quel type de logements : 100 % en logement Social

Vers quelle destination : 100 % en Seine-et-Marne

Aucun dispositif de sortie

Durée de séjour moyen de 395 jours

Les Familles monoparentales ont accès au parc social.

Les Familles monoparentales ne sont pas mobilisables pour quitter l'île de France, le réseau qu'elles tissent leurs est précieux, elles ne souhaitent pas le perdre.

Ce public est d'une extrême fragilité que ce soit en termes de parentalité ou de difficulté à assumer conjointement la gestion du quotidien, les formations et le retour à l'emploi.

Ce public nécessite un suivi post-sortie important.

C. LES FEMMES ISOLÉES - FEMMES VULNÉRABLES

- 1 personne sortie.
- Les Femmes isolées représentent 2 % des sorties, Versus 10,9 % des entrées.

La seule femme isolée sortie du dispositif avait un emploi sur Paris, elle s'est arrangée pour loger plus proche de son emploi.

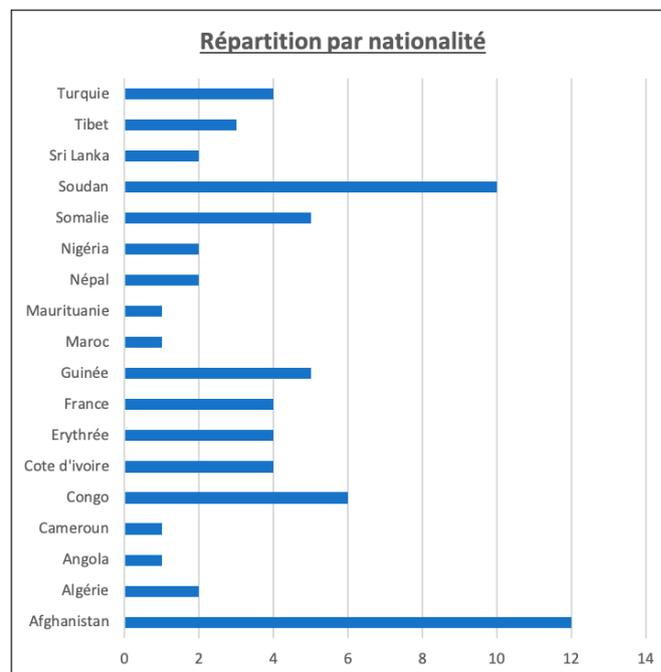
2.4/ Personnes présentes au 31 décembre 2019

A. RÉPARTITION : UN ACCUEIL ÉQUILIBRÉ

Le nombre de personnes présentes au 31 décembre 2019 est de 69, soit 44 ménages.

	Ménages	Adultes	Enfants	Total
Familles	4	8	9	17
Familles monoparentales	7	7	12	19
Femmes isolées	12	12		12
Hommes isolés	21	21		21
Total	44	48	21	69
		69,6%	30,4%	

Les adultes sont représentés par 52 % d'hommes (25) et 48 % femmes (23).



3/ Problématiques spécifiques

3.1/ Les femmes vulnérables

Au fil de l'année les orientations femmes vulnérables se sont qualitativement et quantitativement améliorées. Le partenariat avec le bus des femmes qui fait un travail d'identification remarquable a permis d'orienter au Lab fraternel le public cible de ce dispositif.

Le partenariat avec Gynécologie Sans Frontière et la spécialisation du personnel sur les problématiques des femmes victimes de violence, nous ont permis d'améliorer notre qualité d'accompagnement.

Comme cela avait été identifié lors des réunions de travail au sein de la DGEF, il est un paramètre non négligeable à prendre en compte : les femmes vulnérables sont souvent accompagnées d'enfants en bas âge ou enceintes.

Cela a pour conséquence de freiner les femmes isolées ayant charge de famille à suivre le parcours d'intégration, les cours de langue, et de se rendre disponible pour suivre la formation et l'accès à l'emploi.

Comme toute femme en situation de mono parentalité, la femme réfugiée dans cette situation est difficile à intégrer dans la vie professionnelle.

3.2/ Les enfants et la parentalité au cœur du Lab fraternel

Les spécificités du lab fraternel ont incité l'OFII à orienter également des familles. Au total 43 enfants sont passés par le Lab en 2019, soit 35,5% des effectifs ayant fréquentés le Lab en 2019.

Une partie d'entre eux avait moins de trois ans, ils ne bénéficiaient donc pas de scolarisation mais nécessitaient à la fois une attention particulière dans le cadre de la parentalité. Le lab fraternel a fait le choix de faire appel à une Educatrice de jeunes enfants afin de faire des interventions en parentalité auprès de chaque femme. Ces interventions ont permis de rassurer et d'orienter ces femmes dans leur rôle de mère.

Elles étaient accompagnées de débriefing avec les travailleurs sociaux qui suivaient la famille.

L'autre partie des enfants était scolarisée, la nécessité d'organiser/d'accompagner les devoirs s'est vite fait ressentir.

En Parallèle des temps d'activités périscolaires (le mercredi) ouvert à tous pas seulement réfugiés) ...il a fallu organiser de l'aide aux devoirs avec des salariés et des bénévoles.

3.3/ La scolarité des enfants

Au total, les écoles de la commune de Bray-sur-Seine ont accueilli 20 enfants, 10 sur la période Janvier – juin 2019, 10 sur la période Septembre-Décembre, sur un groupe scolaire de 270 enfants et un collège de 550 enfants. L'éducation nationale s'est fortement mobilisée au niveau du collège en sollicitant une classe de UP2A afin de répondre aux besoins des jeunes. Au niveau de la primaire, les enseignants ont remarqué que les enfants étaient motivés et avaient des comportements très respectueux.

Seul une famille a posé des difficultés puisque les enfants n'étaient pas du tout allophone.

Il est à noter que, si ce n'est les difficultés pour faire les devoirs puisque les parents ne peuvent aider, les enfants reçus par le lab ont présenté de réelles facultés d'apprentissage. Nous sommes parvenus à mobiliser les parents sur l'enjeu de l'école.

4/ Ateliers réalisés avec nos partenaires

4.1/ GSF

« Les femmes sont dans le monde, le plus souvent, des victimes invisibles. Et pourtant elles sont appelées quotidiennement à jouer un rôle important dans le développement des pays. »

Gynécologie Sans Frontière a été créée en 1995, cette ONG a pour but de promouvoir la femme tant sur le plan médical que le plan psychologique ou social et visant le respect de la dignité humaine.

Le Lab Fraternel recevant un public de femme vulnérables, il semblait essentiel de pouvoir les soutenir au mieux dans l'appropriation de leur nouvelle vie, de leur corps souvent meurtri, et de leur nouvelle place dans cette société où les valeurs d'égalité sont primordiales.

En partenariat avec Gynécologie Sans Frontière une équipe de sage-femme bénévoles anime régulièrement des ateliers d'information et de prévention autour de thématique liées au corps humain, aux maladies, et à la sexualité.

Un bureau dédié et équipé de matériel approprié permet les consultations privées dans le cadre strict des autorisations d'intervention dus à leur statut de sage-femme.

Ces moments permettent à ces femmes de communiquer avec des professionnels et ainsi aborder des sujets tabous en toute confiance.

- 9 Ateliers ont déjà eu lieu entre avril et décembre 2019
- 65 Femmes, 16 enfants et 1 homme ont été reçus

4.2/ Parentalité

Accompagner les parents pour contribuer à réduire les inégalités sociales de santé selon trois dimensions :

- **L'exercice de la parentalité** qui fait référence aux droits et devoirs des parents vis-à-vis de leurs enfants ainsi qu'aux normes socialement attendues et valorisées.
- **L'expérience de la parentalité** dans des dimensions subjectives et psychiques, relative aux vécus, représentations, émotions...

- **La pratique de la parentalité** qui se traduit par les actes concrets de la vie quotidienne (soins psychiques et physiques de la part des parents).

En réalisant un accompagnement hebdomadaire à domicile, un personnel spécialisé nous permet d'être au plus près des besoins de nos familles et de proposer des activités adaptées à chacun (éveil, nutrition, éducation, aide aux devoirs, accompagnement à la scolarité ...) et de mettre en place des ateliers collectifs regroupant des problématiques communes

- 10 familles ont accepté d'être accompagnées durant l'année 2019

5/ Ateliers à thème

- Violence faites aux femmes
- L'égalité homme – femme
- Vulnérabilité des enfants issus du parcours migratoire
- Libérer la parole
- Comprendre et s'adapter à un nouveau milieu

Pour connaître et faire valoir les droits et obligations de chacun dans ces combats, un accompagnement spécialisé et pluri professionnel est essentiel.

Avec l'intervention de personnes qualifiées que nous démarchons en fonction des besoins des résidents, des professionnels se déplacent et animent des ateliers autour de thèmes tels que :

- Le droit des femmes, la gestion des émotions (public enfant), égalité homme-femme, la violence faite aux femmes, parole d'homme
- Ces séances permettent de se libérer des parcours traumatiques et d'identifier les personnes qui auraient besoin d'un suivi plus approfondi.

- En 2019, 8 ateliers ont été proposés, 53 personnes ont pu y assister

5.1/ Tri des déchets

Animer en partenariat avec la SMETOM, un atelier est proposé sur le tri des déchets ménagers et la sensibilisation au recyclage et à l'environnement. Les objectifs étant de :

- Faire prendre conscience de l'impact des déchets et de notre consommation sur l'environnement.
- Comprendre et connaître l'histoire des ressources naturelles.
- Découvrir les déchets et leurs filières de traitement.
- Devenir un éco-citoyen.

- Comprendre les enjeux et les conséquences du tri des déchets.

L'éducation à l'éco-citoyenneté doit aboutir à une prise de conscience individuelle qui ne peut passer que par une recherche active. Les ateliers et outils pédagogiques utilisés visent à la sensibilisation durable à travers une démonstration faite avec les déchets du quotidien.

- 2 Ateliers ont été mis en place en 2019, 18 personnes sensibilisées

6/ Ateliers réalisés en LAB

6.1/ Budget

Bien savoir gérer son budget est d'une importance capitale pour les gens d'ici ou d'ailleurs.

Le Lab Fraternel propose ainsi quelques clés pour une gestion équilibrée et simplifiée.

- Prioriser et payer ses factures
- Limiter l'impact des imprévus
- Éviter les découverts
- Maîtriser son épargne
- S'offrir des petits plaisirs sans culpabiliser

Afin d'accompagner au mieux nos résidents vers l'autonomie mais aussi la population locale, nous leur proposons d'intégrer un parcours de cinq modules autour du budget leur permettant d'acquérir les bons réflexes au quotidien et ainsi réduire au mieux les situations de grande précarité.

- En 2019, 30 personnes ont été formées à la gestion du budget

6.2/ Logement

Les réfugiés mais aussi les personnes en grande précarité connaissent de nombreuses difficultés pour accéder à un logement autonome : faiblesse des revenus, manque de garanties et discriminations constituent autant d'obstacles qu'il leur faut surmonter

Depuis plusieurs années l'Île de France n'échappe pas à la hausse des prix du foncier, du logement et, donc, mécaniquement à la hausse des loyers. Cette spirale inflationniste complique l'accès au logement privé pour les plus démunis, dont les réfugiés, le rendant particulièrement ardu là où la demande locale est forte, c'est à

dire là où les différentes catégories de migrants ont tendance à s'installer géographiquement parlant.

L'atelier logement a plusieurs objectifs :

- Travailler sur la mobilité hors Île de France
- Prévenir des coûts du logement autour des grandes villes
- Informer sur les démarches à effectuer avant et après l'obtention de son logement
- Budgétiser les dépenses liées au logement
- Eduquer aux règles qui régissent le logement (droits et obligations des locataires et des propriétaires)
- En 2019, 2 ateliers ont pu recevoir 43 personnes

6.3/ Emploi/CV

Le taux d'emploi des immigrés est significativement plus faible que celui de la population française (46 % pour les étrangers présents depuis moins de 5 ans, 59,6 % pour ceux qui sont là depuis moins de dix ans contre 64,7 % pour les personnes de nationalité française)

C'est un des enjeux majeurs de la réussite d'intégration.

L'atelier emploi du Lab Fraternel vise à :

- Identifier les secteurs d'activité compatible avec leur expérience professionnelle déjà acquise dans leur pays.
- Trouver une formation permettant de valider les acquis ou à apprendre un nouveau métier
- Réaliser un CV adapté
- Rédiger une lettre de motivation soignée
- Préparer chacun aux entretiens d'embauche

Nous développons également des partenariats avec des organismes ou des entreprises qui recrutent et en faisons bénéficier l'ensemble de nos populations.

- Deux fois par semaine, plus de 50 CV réalisés, 20 personnes accompagnées vers l'emploi, 3 partenariats développés avec des entreprises locales

6.4/ Code de la route

Les personnes accueillies doivent être sensibilisées aux différences de législation concernant le code de la route.

Certains d'entre eux ont la possibilité de faire valider leur permis étranger et peuvent ainsi se déplacer librement à bord de leur véhicule.

Cependant, il nous a paru essentiel de leur proposer un atelier les initiant à la fois aux réglementations françaises mais aussi aux multiples risques présents sur la route.

Ce dernier a pour objectif de susciter une prise de conscience autour des dangers de la route mais aussi de former au code de la route et de les préparer à l'examen.

→ 20 personnes ont suivis ces ateliers en 2019

6.5/ Aide aux devoirs

Une leçon mal assimilée, un devoir mal compris, une leçon à étudier, certains enfants se sentent désemparés d'autant plus lorsque l'assimilation d'une nouvelle langue pose quelques difficultés supplémentaires.

L'aide aux devoirs est un accompagnement personnalisé permettant à l'élève de mieux s'adapter à son nouveau milieu scolaire et de mieux comprendre ses leçons, c'est aussi lui permettre de mieux s'organiser afin d'acquérir une méthode de travail beaucoup plus efficace et de gagner en autonomie.

2 séances par semaine, de la primaire au collège.

→ Tous les enfants scolarisés du Lab ont été assistés et soutenus dans leur parcours éducatif en lien étroit avec les différents établissements scolaires.

6.6/ Informatique

La diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont l'internet et la téléphonie mobile, a suivi un rythme rapide dans la dernière décennie. Ces évolutions ont fait craindre que les non-équipés (par choix ou par contrainte) risquent une marginalisation croissante d'un point de vue économique et social.

Les connectés se trouveront ainsi inclus dans des réseaux relationnels, de savoirs, de connaissances, d'éducation... alors que ceux qui ne le sont pas risquent d'en être exclus.

La fracture numérique désigne les inégalités d'accès à l'internet ainsi que les écarts de l'équipement.

Le Lab Fraternel a donc mis à disposition une salle, 10 ordinateurs et un formateur pour palier à cette inégalité plus marquée en ruralité et engendrant, de fait, l'exclusion sociale.

→ En 2019, l'atelier informatique c'est 51 participations

6.7/ Animation/Sortie

Le public que nous recevons est plutôt composé de familles. Nombre d'entre eux sont des demandeurs d'emplois et des bénéficiaires du RSA. Les populations accueillies et la population d'accueil ont quelques difficultés à s'adapter à cette nouvelle vie. De réels problèmes de « cohabitation » et d'acceptation des différences sont au cœur des difficultés vécues.

Les animations proposées par le Lab Fraternel visent à favoriser l'intégration et la participation de ses membres pour tisser le lien social.

Créer ou entretenir des relations entre les personnes au travers d'activités afin de rompre l'isolement et la monotonie, d'apprendre à se découvrir, découvrir les autres et trouver des intérêts communs.

370 participations sur ces différentes animations en 2019.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux adhérents,

» Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FRANCE FRATERNITÉS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 7 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

» Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance

qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points exposés dans le paragraphe « Événements significatifs postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels relatif à la crise du COVID 19.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel

Exercice clos le 31 décembre 2019

applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier arrêté le 7 juillet 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires rela-

tives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnels permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 7 juillet 2020

FIDUREVISE

Pascal ANGLARD Commissaire aux Comptes

Dossier : FRANCE FRATERNITÉS

En Euro
(Prouisoire)

	Exercice N 01/2019 - 12/2019			Exercice N-1 01/2018 - 12/2018
	BRUT	AMORT./PROV.	NET	
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Concessions, brevets, droits	23 199	15 275	7 924	11 219
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, mat. et outillage indus.		1 679	(1 679)	(29)
Autres immobilisations corporelles	128 097	25 287	102 810	39 192
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur Immob. corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	17 762	3 986	13 776	10 200
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	169 057	46 227	122 830	60 582
Stocks et en-cours				
Stock mat. premières et autres approv.				
Stock En cours de prod. (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Stock marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	38 500		38 500	
Autres créances	6 848		6 848	3 134
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	466 216		466 216	105 924
Charges constatées d'avance	4 446		4 446	17 086
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	516 010		516 010	126 145
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	685 066	46 227	638 840	186 727

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

Dossier : FRANCE FRATERNITÉS

En Euro
(Prouisoire)

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		52 674
Variations des stocks matières premières et autres approu.	32	75
Autres achats et charges externes	504 558	117 663
Impôts, taxes et versements assimilés	12 358	1 584
Salaires et traitements	341 973	74 136
Charges Sociales	129 513	26 281
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	36 372	5 353
Sur immobilisations : dotation aux dépréciations		
Sur Actif circulant : dotation aux dépréciations		
Pour risques et charges : dotation aux provisions	4 087	2 821
Autres charges	52 798	20 141
TOTAL I	1 081 691	300 727
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	2 936	1 050
Intérêt et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	2 936	1 050
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 966	80
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
TOTAL IV	4 966	80
Impôts sur les sociétés (V)		
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	1 089 592	301 857
Solde créditeur = excédent	265 189	37 443
TOTAL GÉNÉRAL	1 354 781	339 300

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

Dossier : FRANCE FRATERNITÉS

En Euro
(Prouisoire)

	Exercice N 01/2019 - 12/2019	Exercice N - 1 01/2018 - 12/2018
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue - Prestations de services		
Participations des usagers aux frais d'hébergement	31 206	1 194
Production stockée ou déstockage de production		
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	872 350	207 690
Subventions d'exploitations et participations	423 038	61 728
Reprises sur amortissements et provisions	2 911	
Transferts de charges	12 789	198
Autres produits	10 070	16 151
TOTAL I	1 352 364	286 961
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)		
Produits financiers		
De participations et des immobilisations financières		
Valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus, autres		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III		
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion de l'exercice courant	240	110
Sur opérations de gestion des exercices antérieurs		
Sur opérations en capital	2 177	1
Reprises/provisions réglementées - Couverture BFR		
Reprises/provisions réglementées - Renouvellement Immos		
Reprises/provisions réglementées - Plus-values nettes d'actif		
Reprises sur autres provisions réglementées		
Transferts de charges		
TOTAL IV	2 417	111
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		52 229
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	1 354 781	339 300
Solde débiteur = déficit		
TOTAL GÉNÉRAL	1 354 781	339 300